

**VINCI**  
**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 AVRIL 2015 : RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS**

**QUORUM : 60,35 %**

Intitulé des résolutions	Résultat du vote	Voix participantes	Votes pour	% de votes pour	Votes contre	Abstentions
<b>PARTIE ORDINAIRE</b>						
<b>Première résolution</b> Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2014	<b>Adoptée</b>	332 912 736	331 761 658	99,65%	688 209	462 869
<b>Deuxième résolution</b> Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2014	<b>Adoptée</b>	332 912 736	331 978 717	99,72%	726 900	207 119
<b>Troisième résolution</b> Affectation du résultat social de l'exercice 2014	<b>Adoptée</b>	332 912 736	330 929 293	99,40%	1 785 179	198 264
<b>Quatrième résolution</b> Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Robert Castaigne pour une durée de quatre années	<b>Adoptée</b>	332 912 736	325 496 320	97,77%	7 184 124	232 292
<b>Cinquième résolution</b> Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Pascale Sourisse pour une durée de quatre années	<b>Adoptée</b>	332 912 736	311 064 258	93,44%	21 603 265	245 213
<b>Sixième résolution</b> Nomination de Mme Ana Paula Pessoa en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années	<b>Adoptée</b>	332 912 736	326 297 792	98,01%	6 398 466	216 478

<b>Septième résolution</b> Nomination de Mme Josiane Marquez en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts	<b>Adoptée</b>	332 912 736	329 663 248	99,02%	2 977 297	272 191
<b>Huitième résolution</b> Nomination de M. Gérard Duez en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts	<b>Résolution non soumise au vote des actionnaires</b>					
<b>Neuvième résolution</b> Nomination de Mme Karin Willio en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts	<b>Résolution non soumise au vote des actionnaires</b>					
<b>Dixième résolution</b> Nomination de M. Thomas Franz en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts	<b>Résolution non soumise au vote des actionnaires</b>					
<b>Onzième résolution</b> Nomination de M. Rolland Innocenti en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts	<b>Résolution non soumise au vote des actionnaires</b>					
<b>Douzième résolution</b> Nomination de M. Michel Pitte en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts	<b>Résolution non soumise au vote des actionnaires</b>					
<b>Treizième résolution</b> Jetons de présence	<b>Adoptée</b>	332 912 736	326 376 032	98,04%	6 284 971	251 733

<b>Quatorzième résolution</b> Renouvellement de la délégation de pouvoirs au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions	<b>Adoptée</b>	332 912 736	332 014 899	99,73%	654 782	243 055
<b>Quinzième résolution</b> Approbation de l'engagement de la Société en faveur de M. Pierre Coppey en matière de retraite complémentaire	<b>Adoptée</b>	332 766 960	324 278 587	97,45%	8 082 541	405 832
<b>Seizième résolution</b> Approbation du mandat conclu entre VINCI et VINCI Concessions pour la gestion de la concession autoroutière Comarnic Brasov en Roumanie	<b>Adoptée</b>	332 766 960	328 178 854	98,62%	4 251 039	337 067
<b>Dix-septième résolution</b> Approbation des conventions conclues entre VINCI et VINCI Concessions dans le cadre de la restructuration financière de Via Solutions Südwest GmbH & Co. KG	<b>Adoptée</b>	332 766 960	328 549 053	98,73%	3 875 567	342 340
<b>Dix-huitième résolution</b> Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 au président-directeur général	<b>Adoptée</b>	332 912 736	210 433 236	63,21%	121 795 114	684 386
<b>Dix-neuvième résolution</b> Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 au directeur général délégué	<b>Adoptée</b>	332 912 736	218 778 628	65,72%	113 446 150	687 958

**PARTIE EXTRAORDINAIRE**

<p><b>Vingtième résolution</b> Renouvellement de l'autorisation donnée au conseil d'administration en vue de réduire le capital social par l'annulation des actions VINCI détenues par la Société</p>	<b>Adoptée</b>	332 912 736	330 229 580	99,19%	2 348 547	334 609
<p><b>Vingt et unième résolution</b> Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission</p>	<b>Adoptée</b>	332 912 736	211 150 151	63,43%	121 546 744	215 841
<p><b>Vingt-deuxième résolution</b> Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre - avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires - toutes actions et valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre par la Société et/ou ses filiales</p>	<b>Adoptée</b>	332 912 736	316 066 853	94,94%	16 632 677	213 206
<p><b>Vingt-troisième résolution</b> Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet d'émettre des obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles de la Société et/ou de ses filiales avec suppression du droit préférentiel de souscription</p>	<b>Adoptée</b>	332 912 736	305 695 739	91,82%	26 980 204	236 793
<p><b>Vingt-quatrième résolution</b> Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre toutes valeurs mobilières représentatives de créances et donnant accès à des titres de capital à émettre par la Société et/ou ses filiales, autres que des obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription</p>	<b>Adoptée</b>	332 912 736	303 313 038	91,11%	29 378 809	220 889
<p><b>Vingt-cinquième résolution</b> Autorisation à donner au Conseil d'administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demandes excédentaires</p>	<b>Adoptée</b>	332 912 736	290 369 764	87,22%	42 319 966	223 006
<p><b>Vingt-sixième résolution</b></p>						

Délégation consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre toutes actions et valeurs mobilières donnant accès au capital social dans la limite de 10 % du capital social, en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou de valeurs mobilières consentis à la Société	<b>Adoptée</b>	332 912 736	297 451 321	89,35%	35 245 032	216 383
<b>Vingt-septième résolution</b> Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés de la Société et de sociétés du groupe VINCI dans le cadre de plans d'épargne	<b>Adoptée</b>	332 912 736	244 700 783	73,50%	87 996 249	215 704
<b>Vingt-huitième résolution</b> Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations du capital réservées à une catégorie de bénéficiaires afin d'offrir aux salariés de certaines filiales étrangères des avantages comparables à ceux offerts aux salariés souscrivant directement ou indirectement via un FCPE dans le cadre d'un plan d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription	<b>Adoptée</b>	332 912 736	244 521 085	73,45%	88 170 650	221 001
<b>Vingt-neuvième résolution</b> Modification de l'article 8 des statuts "Droits attachés à chaque action" à l'effet d'écarter la disposition de la loi n° 2014-384 du 29 mars 2014 relative à l'acquisition d'un droit de vote double de droit par les actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire	<b>Adoptée</b>	332 912 736	330 730 227	99,34%	1925 520	256 989
<b>Trentième résolution</b> Modification de l'article 10 bis des statuts "Détenion du capital" à l'effet de se conformer aux dispositions de l'article R. 225-85 du Code de commerce et du VI de l'article L.233-7 de ce même Code	<b>Rejetée</b>	332 912 736	94 014 271	28,24%	238 471 888	426 577
<b>Trente et unième résolution</b> Modification de l'article 17 des statuts "Assemblées d'actionnaires" à l'effet de se conformer aux dispositions de l'article R. 225-85 du Code de commerce modifié par l'article 4 du décret n° 2014-1466 du 8 décembre 2014	<b>Adoptée</b>	332 912 736	331 260 546	99,50%	1410 127	242 063
<b>Trente-deuxième résolution</b> Pouvoirs pour les formalités	<b>Adoptée</b>	332 912 736	331 997 155	99,72%	694 113	221 468

|

|

|  
|  
|



|

|

|